

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 21524
Numéro SIREN : 434 011 557
Nom ou dénomination : SymphonyAI NetReveal France

Ce dépôt a été enregistré le 29/06/2023 sous le numéro de dépôt 43523



Plaquette annuelle

SAS SymphonyAI NetReveal France

Exercice clos le 31/12/2021

DocuSigned by:
Mike Foster
A439C2F4B1654FD...

SAS SymphonyAI NetReveal France

au capital de 80 000 €
19 Boulevard Maiesherbes
75008 PARIS

Exercice clos le 31/12/2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

SOMMAIRE

1. Comptes annuels

Attestation d'Expert-Comptable	3
Bilan actif	4
Bilan passif	5
Compte de résultat	6
Compte de résultat (suite)	7
Annexe	8

2. Détail des comptes

Bilan détaillé	19
Compte de résultat détaillé	23

Attestation d'Expert-Comptable

ATTESTATION D'EXPERT-COMPTABLE

SAS SymphonyAI NetReveal France
Exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Dans le cadre de la mission de présentation des comptes annuels de SAS SymphonyAI NetReveal France pour l'exercice du 01/01/2021 au 31/12/2021, et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué les diligences prévues par la norme de présentation définie par l'Ordre des Experts-comptables.

A la date de nos travaux qui ne constituent ni un audit, ni un examen limité et à l'issue de ceux-ci, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 16 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en Euro
Total bilan	5 530 153
Chiffre d'affaires	6 972 171
Résultat net comptable (Bénéfice)	9 015

Pour Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Fait à Neuilly-Sur-Seine
Le 29/05/2023

Mathieu DEVILLERS
Expert-comptable

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 974		64 974	38 708
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	64 974		64 974	38 708
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 250 496		2 250 496	5 537 487
Autres créances	770 380		770 380	1 295 254
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 438 155		2 438 155	742 461
Charges constatées d'avance (3)				4 969
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 459 031		5 459 031	7 580 171
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	6 148		6 148	6 068
TOTAL GENERAL	5 530 153		5 530 153	7 624 947
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 126 783	851 044
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 015	275 739
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 223 798	1 214 783
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 221 343	1 284 265
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 221 343	1 284 265
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		1 704 989
Emprunts et dettes financières diverses (3)		
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 083	343 920
Dettes fiscales et sociales	2 028 587	1 933 270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	289 935	5 082
Produits constatés d'avance	573 408	1 138 638
TOTAL DETTES	3 085 013	5 125 899
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 530 153	7 624 947
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 085 013	5 125 899
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Plaquette annuelle

SAS SymphonyAI NetReveal France

Exercice clos le 31/12/2021

DocuSigned by:
Mike Foster
A439C2F4B1654FD...

SAS SymphonyAI NetReveal France

au capital de 80 000 €
19 Boulevard Maiesherbes
75008 PARIS

Exercice clos le 31/12/2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 366 149	5 606 023	6 972 171	7 699 310
Chiffre d'affaires net	1 366 149	5 606 023	6 972 171	7 699 310
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			63 003	184 805
Autres produits			1 839	1
Total produits d'exploitation (I)			7 037 012	7 884 116
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			956 777	1 446 611
Impôts, taxes et versements assimilés			91 566	143 581
Salaires et traitements			3 921 846	4 051 020
Charges sociales			1 780 035	1 794 898
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				63 003
Autres charges			195 007	
Total charges d'exploitation (II)			6 945 231	7 499 112
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			91 782	385 004
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			6 068	81
Différences positives de change			11 833	14 872
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			17 901	14 953
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			6 148	6 068
Intérêts et charges assimilées (4)			7 187	7 683
Différences négatives de change			13 891	3 236
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			27 227	16 987
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 326	-2 033
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			82 456	382 971

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	73 441	107 232
Total des produits (I+III+V+VII)	7 054 913	7 899 070
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 045 898	7 623 331
BENEFICE OU PERTE	9 015	275 739
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Plaquette annuelle

SAS SymphonyAI NetReveal France

Exercice clos le 31/12/2021

DocuSigned by:

A439C2F4B1654FD...

SAS SymphonyAI NetReveal France

au capital de 80 000 €
19 Boulevard Maiesherbes
75008 PARIS

Exercice clos le 31/12/2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SymphonyAI NetReveal France

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 5 530 153 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 015 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : Le taux retenu est fonction de chaque maturité comme par exemple la courbe Bloomberg « EUR Composite (AA) », conformément aux dispositions de la norme IAS19 et aux pratiques de marché; le taux d'actualisation varie de -0,26% à 0.85% pour une maturité comprise entre 1 et 15 ans (cf rapport PIDR)
- Taux de croissance des salaires : 3,6 %
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 67 ans, selon le statut et l'année de naissance
- Taux de rotation du personnel : taux décroissants par âge, reflétant un taux moyen de 5%
- Table de taux de mortalité : F : INSEE 2015-2017 Sexe féminin (métropole) et H : INSEE 2015-2017 Sexe masculin (métropole)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	38 708	26 266		64 974
Immobilisations financières	38 708	26 266		64 974
ACTIF IMMOBILISE	38 708	26 266		64 974

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement de dépôts et cautionnements versés.

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 085 850 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	64 974		64 974
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 250 496	2 250 496	
Autres	770 380	770 380	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 085 850	3 020 876	64 974
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients facture à établir	287 358
Clients - factures à établir	14 031
FAE BAE SAI UK LTD-COST PLUS	1 616 980
Total	1 918 369

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 80 000,00 € décomposé en 80 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	80 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	80 000	1,00

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	851 044
Résultat de l'exercice précédent	275 739
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 126 783
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 126 783
Total des affectations	1 126 783

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	80 000				80 000
Réserve légale	8 000				8 000
Report à Nouveau	851 044	1 126 783	1 126 783	851 044	1 126 783
Résultat de l'exercice	275 739	-275 739	9 015	275 739	9 015
Total Capitaux Propres	1 214 783	851 044	1 135 798	1 126 783	1 223 798

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 278 198		63 003		1 215 195
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	6 068	6 147	6 067		6 148
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 284 265	6 147	69 070		1 221 343
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			63 003		
Financières		6 148	6 068		
Exceptionnelles					

Les provisions d'exploitation sont constituées de provisions pour litiges salariaux.

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 085 013 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 083	193 083		
Dettes fiscales et sociales	2 028 587	2 028 587		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	289 935	289 935		
Produits constatés d'avance	573 408	573 408		
Total	3 085 013	3 085 013		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 704 989			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	165 995
Achats matières premières NP	15 838
Dettes provis. pr congés à payer	331 350
Personnel - autres charges à payer	359 944
Primes de bilan CAP	203 068
Charges sociales s/congés à payer	162 369
Charges sociales / Bonus	99 503
Etat - autres charges à payer	74 221
Total	1 412 289

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	573 408		
Total	573 408		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 366 149	5 606 023	6 972 171
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 366 149	5 606 023	6 972 171

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le 7 juillet 2022, l'actionnaire unique de la société, BAE SYSTEMS (OVERSEAS HOLDINGS) LIMITED a cédé l'intégralité des actions à la société BAE SYSTEMS APPLIED INTELLIGENCE (IRELAND) LIMITED.

Les 80 000 actions ont été cédées pour 184 352,47 euros.

Le 28 octobre 2022, BAE SYSTEMS APPLIED INTELLIGENCE (IRELAND) LIMITED a fait partie d'un groupe de sociétés vendues par BAE SYSTEMS OVERSEAS HOLDINGS LIMITED à SYMPHONYAI LLC, qui est devenue la nouvelle partie contrôlante ultime.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	28	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	28	

Effectif moyen du personnel : 26 personnes

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BAE SYSTEMS OVERSEAS HOLDINGS LIMITED

Forme : LIMITED COMPANY

SIREN : 434011557

Au capital de : 175 953 000 GBP

Adresse du siège social :

WARWICK HOUSE, FARNBOROUGH AEROSPACE CENTRE, FARNBOROUGH
HANTS, GU146YU

La société BAE SYSTEMS OVERSEAS HOLDINGS LIMITED est la société consolidante au 31/12/2021.

SymphonyAI NetReveal France

Société par actions simplifiée

Au capital de 80.000 euros

Siège social : 19 boulevard Malesherbes 75008 Paris

434 011 557 RCS Paris

(la « **Société** ») / (the "**Company**")

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE
EN DATE DU 12/06 2023**

**MINUTES OF THE RESOLUTIONS
OF THE SOLE SHAREHOLDER
DATED 12/06 2023**

La soussignée, la société **BAE Systems Applied Intelligence (Ireland) Limited**, société de droit irlandais, ayant son siège social sis Level 5, Block 4, Dundrum Town Centre, Sandyford Road, Dublin 16, D16 A4W6, Irlande, immatriculée sous le numéro 281007, représentée par Mme Fiona Heaney, dûment habilitée à l'effet des présentes,

The undersigned, **BAE Systems Applied Intelligence (Ireland) Limited**, a company incorporated under the laws of Ireland, having its registered office at Level 5, Block 4, Dundrum Town Centre, Sandyford Road, Dublin 16, D16 A4W6, Ireland, registered under number 281007, represented by Mrs. Fiona Heaney, duly authorized for the purposes hereof,

Propriétaire de la totalité des actions, entièrement libérées, représentant la totalité du capital social de la Société,

Holder of the shares, entirely released, constituting the totality of the share capital of the Company,

En sa qualité d'associé unique de la Société (l' « **Associé Unique** »),

Acting in its capacity as sole shareholder of the Company (the '**Sole Shareholder**'),

1. Déclare être appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Hereby declares to have been called upon to rule on the following agenda:

- Rapport de gestion du Président sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021;
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Quitus au Président de la Société ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Examen des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoirs en vue de formalités.

- Management Report on the accounts for the financial year ended on 31 December 2021;
- Auditor's report on the accounts for the financial year ended on 31 December 2021;
- Approval of the accounts for the financial year ended on 31 December 2021;
- Release of liability to the Chairman;
- Allocation of the results of the financial year ended on 31 December 2021;
- Examination of the third-party transactions referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code;
- Powers to carry out formalities.

2. Déclare avoir été mis en possession les documents suivants dans les délais légaux et statutaires :

2. Hereby declares having been provided with the following documents within the prescribed time limits:

- Comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2021 ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Exemple des statuts ;

3. Déclare avoir pris les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, après avoir pris connaissance des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, comprenant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ainsi que du Rapport de gestion du Président et du Commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui font apparaître, pour ledit exercice, un bénéfice de 9.015 euros.

L'Associé Unique approuve également les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans le Rapport de gestion du Président.

L'Associé Unique prend acte qu'aucune somme n'a été enregistrée au titre des charges non déductibles fiscalement telles que visées aux articles 223 quater et 223 quinquies du Code Général des Impôts au cours de l'exercice écoulé.

L'Associé Unique prend acte, conformément aux dispositions de l'article 243 *bis* du Code Général des Impôts, qu'aucune distribution de dividende n'a eu lieu au cours des trois derniers exercices.

En conséquence, l'Associé Unique donne quitus entier au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021, soit 9.015 euros, au compte Report à nouveau qui sera créateur à hauteur de 1.135.798 euros après affectation.

- Annual accounts ended on 31 December 2021;
- Management Report of the Chairman;
- Auditor's Report on the accounts of the financial year ended on 31 December 2021;
- Copy of the Articles of Association;

3. Hereby declares having adopted the following resolutions:

FIRST RESOLUTION

The Sole Shareholder, having acknowledged the accounts for the financial year ended on 31 December 2021, including the balance sheet, the results account and the annex, as well as the Management Report and the Auditor's Report, approves the annual accounts of the financial year ended on 31 December 2021 as presented, and which show, for said financial year, a profit of EUR 9,015.

The Sole Shareholder also approves the operations appearing in these accounts and summarised in the Management Report of the Chairman.

The Sole Shareholder notes that no fiscally non-deductible charges as referred to in articles 223 quater et 223 quinquies of the French General Tax Code was incurred by the Company in the course of the previous financial year.

The Sole Shareholder takes notes, in accordance with Article 243 *bis* of the General Tax Code, that no dividend was distributed during the last three financial years.

Consequently, the Sole Shareholder gives a release from liability to the Chairman for his management duties during the past financial period.

SECOND RESOLUTION

The Sole Shareholder, on the Chairman's proposition, decides to allocate the profit of the financial year ended on 31 December 2021, i.e., EUR 9,015 to the Carry Forward account, which will show a credit balance of EUR 1,135,798 after the allocation.

TROISIÈME DÉCISION

L'Associé Unique, prend acte qu'au cours de l'exercice écoulé, la Société n'a conclu aucune convention entrant dans le champ de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

QUATRIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités légales.

De tout ce que dessus, l'Associé Unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

THIRD RESOLUTION

The Sole Shareholder acknowledges that, during the past financial year, the Company did not enter into any third-party transaction referred to in Article L. 227-10 of the French Commercial Code.

FOURTH RESOLUTION

The Sole Shareholder grants all powers to the bearer of an original, copies or extracts of these minutes to carry out all legal formalities.

Of all the above, the Sole Shareholder has drawn up and signed the present minutes.

DocuSigned by:

Fiona Heaney

32E36D55E7214BE...

Associé Unique/Sole Shareholder

BAE Systems Applied Intelligence (Ireland) Limited

Représenté par/Represented by Mrs. Fiona Heaney

SymphonyAI NetReveal France

Société par actions simplifiée

19 BOULEVARD MALESHERBES

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

SymphonyAI NetReveal France

Société par actions simplifiée

19 BOULEVARD MALESHERBES

75008 PARIS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2021

À l'associé unique de la société SymphonyAI NetReveal France

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société SymphonyAI NetReveal France relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance, prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1er janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 2 juin 2023

Le commissaire aux comptes

Deloitte & Associés



Anne DEMERLÉ

Plaquette annuelle

SAS SymphonyAI NetReveal France

Exercice clos le 31/12/2021

SAS SymphonyAI NetReveal France

au capital de 80 000 €
19 Boulevard Malesherbes
75008 PARIS

Exercice clos le 31/12/2021

Grant Thornton

SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
29 rue du pont
92200 Neuilly-Sur-Seine

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2021	Net 31/12/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	64 974		64 974	38 708
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	64 974		64 974	38 708
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 250 496		2 250 496	5 537 487
Autres créances	770 380		770 380	1 295 254
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 438 155		2 438 155	742 461
Charges constatées d'avance (3)				4 969
TOTAL ACTIF CIRCULANT	5 459 031		5 459 031	7 580 171
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif	6 148		6 148	6 068
TOTAL GENERAL	5 530 153		5 530 153	7 624 947
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	80 000	80 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	8 000	8 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	1 126 783	851 044
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	9 015	275 739
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 223 798	1 214 783
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	1 221 343	1 284 265
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 221 343	1 284 265
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)		1 704 989
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 083	343 920
Dettes fiscales et sociales	2 028 587	1 933 270
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	289 935	5 082
Produits constatés d'avance	573 408	1 138 638
TOTAL DETTES	3 085 013	5 125 899
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 530 153	7 624 947
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 085 013	5 125 899
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2021	31/12/2020
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	1 366 149	5 606 023	6 972 171	7 699 310
Chiffre d'affaires net	1 366 149	5 606 023	6 972 171	7 699 310
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges			63 003	184 805
Autres produits			1 839	1
Total produits d'exploitation (I)			7 037 012	7 884 116
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			956 777	1 446 611
Impôts, taxes et versements assimilés			91 566	143 581
Salaires et traitements			3 921 846	4 051 020
Charges sociales			1 780 035	1 794 898
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				63 003
Autres charges			195 007	
Total charges d'exploitation (II)			6 945 231	7 499 112
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			91 782	385 004
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			6 068	81
Différences positives de change			11 833	14 872
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			17 901	14 953
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			6 148	6 068
Intérêts et charges assimilées (4)			7 187	7 683
Différences négatives de change			13 891	3 236
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			27 227	16 987
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			-9 326	-2 033
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			82 456	382 971

Compte de résultat (suite)

	31/12/2021	31/12/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)		
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)		
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	73 441	107 232
Total des produits (I+III+V+VII)	7 054 913	7 899 070
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	7 045 898	7 623 331
BENEFICE OU PERTE	9 015	275 739
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SymphonyAI NetReveal France

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2021, dont le total est de 5 530 153 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 9 015 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2021 au 31/12/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/05/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : Le taux retenu est fonction de chaque maturité comme par exemple la courbe Bloomberg « EUR Composite (AA) », conformément aux dispositions de la norme IAS19 et aux pratiques de marché; le taux d'actualisation varie de -0,26% à 0.85% pour une maturité comprise entre 1 et 15 ans (cf rapport PIDR)
- Taux de croissance des salaires : 3,6 %
- Age de départ à la retraite : entre 62 et 67 ans, selon le statut et l'année de naissance
- Taux de rotation du personnel : taux décroissants par âge, reflétant un taux moyen de 5%
- Table de taux de mortalité : F : INSEE 2015-2017 Sexe féminin (métropole) et H : INSEE 2015-2017 Sexe masculin (métropole)

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé**Tableau des immobilisations**

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	38 708	26 266		64 974
Immobilisations financières	38 708	26 266		64 974
ACTIF IMMOBILISE	38 708	26 266		64 974

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées essentiellement de dépôts et cautionnements versés.

Actif circulant**Etat des créances**

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 085 850 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	64 974		64 974
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 250 496	2 250 496	
Autres	770 380	770 380	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	3 085 850	3 020 876	64 974
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients facture à établir	287 358
Clients - factures à établir	14 031
FAE BAE SAI UK LTD-COST PLUS	1 616 980
Total	1 918 369

Notes sur le bilan

Capitaux propres**Composition du capital social**

Capital social d'un montant de 80 000,00 € décomposé en 80 000 titres d'une valeur nominale de 1,00 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	80 000	1,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	80 000	1,00

Affectation du résultat

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	851 044
Résultat de l'exercice précédent	275 739
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	1 126 783
Affectations aux réserves	
Distributions	
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 126 783
Total des affectations	1 126 783

Notes sur le bilan

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2021	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2021
Capital	80 000				80 000
Réserve légale	8 000				8 000
Report à Nouveau	851 044	1 126 783	1 126 783	851 044	1 126 783
Résultat de l'exercice	275 739	-275 739	9 015	275 739	9 015
Total Capitaux Propres	1 214 783	851 044	1 135 798	1 126 783	1 223 798

Provisions**Tableau des provisions**

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges	1 278 198		63 003		1 215 195
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change	6 068	6 147	6 067		6 148
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales					
sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					
Total	1 284 265	6 147	69 070		1 221 343
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation			63 003		
Financières		6 148	6 068		
Exceptionnelles					

Les provisions d'exploitation sont constituées de provisions pour litiges salariaux.

Notes sur le bilan

Dettes**Etat des dettes**

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 085 013 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	193 083	193 083		
Dettes fiscales et sociales	2 028 587	2 028 587		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	289 935	289 935		
Produits constatés d'avance	573 408	573 408		
Total	3 085 013	3 085 013		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 704 989			
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	165 995
Achats matières premières NP	15 838
Dettes provis. pr congés à payer	331 350
Personnel - autres charges à payer	359 944
Primes de bilan CAP	203 068
Charges sociales s/congés à payer	162 369
Charges sociales / Bonus	99 503
Etat - autres charges à payer	74 221
Total	1 412 289

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constatés d'avance	573 408		
Total	573 408		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	1 366 149	5 606 023	6 972 171
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes			
TOTAL	1 366 149	5 606 023	6 972 171

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Le 7 juillet 2022, l'actionnaire unique de la société, BAE SYSTEMS (OVERSEAS HOLDINGS) LIMITED a cédé l'intégralité des actions à la société BAE SYSTEMS APPLIED INTELLIGENCE (IRELAND) LIMITED.

Les 80 000 actions ont été cédées pour 184 352,47 euros.

Le 28 octobre 2022, BAE SYSTEMS APPLIED INTELLIGENCE (IRELAND) LIMITED a fait partie d'un groupe de sociétés vendues par BAE SYSTEMS OVERSEAS HOLDINGS LIMITED à SYMPHONYAI LLC, qui est devenue la nouvelle partie contrôlante ultime.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 28 personnes.

	Personnel salarié	Personnel mis à disposition
Cadres	28	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
Total	28	

Effectif moyen du personnel : 26 personnes

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : BAE SYSTEMS OVERSEAS HOLDINGS LIMITED

Forme : LIMITED COMPANY

SIREN : 434011557

Au capital de : 175 953 000 GBP

Adresse du siège social :

WARWICK HOUSE, FARNBOROUGH AEROSPACE CENTRE, FARNBOROUGH

HANTS, GU146YU

La société BAE SYSTEMS OVERSEAS HOLDINGS LIMITED est la société consolidante au 31/12/2021.

Autres informations**Engagements de retraite**

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 426 414 €

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.